

Bomal : d'un versant à l'autre de l'Aisne



Une randonnée proposée par jclesire

Balade d'environ 13km au départ de Bomal (commune de Durbuy).



Durée :	4h20	Difficulté :	Moyenne
Distance :	12.91km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	286m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	278m	Région :	Massif des Ardennes
Point haut :	258m	Commune :	Durbuy
Point bas :	133m		

Description

Si vous venez en train, arrêtez-vous à la gare de Bomal et rejoignez le point de départ (10 minutes à pied).

Si vous venez en voiture, laissez-la au parking proche du terrain de football. Ce sera le point de départ.

(D/A) Traversez la Rue des Ardennes et empruntez la Rue du Nofiot. Vous passez à gauche de l'athénée.

Laissez la Rue de la Rote à droite et continuez tout droit sur le chemin en montée. Poursuivez jusqu'à proximité du centre de vacances "Mont des Pins".

Rejoignez une route asphaltée.

(1) Empruntez-la à gauche sur quelques mètres seulement puis prenez tout de suite le chemin à gauche.

Au bout du chemin, descendez à droite sur un sentier jusqu'à rejoindre un chemin plus large.

(2) Au T, laissez le bon chemin à droite et empruntez celui de gauche qui descend de manière abrupte jusqu'à l'Aisne.

Franchissez la passerelle, et continuez jusqu'à la route.

Suivez celle-ci quelques dizaines de mètres et prenez à droite la Rue Lagelire.

(3) Sur le haut de la rue, prenez à gauche la Rue du Tombeux.

Au bout, prenez à droite la Rue Inzè Vas. Passez devant la salle "al Cwène di Bwès" ("le coin du bois, en wallon"). L'asphalte laisse place à un chemin en montée.

(4) Après 200 mètres environ sur ce chemin, prenez le chemin de droite.

Après une légère descente, il monte jusqu'à un carrefour en T d'où vous pouvez apercevoir le village d'Ozo.

(5) Prenez à droite jusqu'au village. Traversez le village vers la gauche (direction Izier).

(6) Longez une ferme importante et plus loin, après la dernière maison de gauche, empruntez le chemin asphalté qui descend légèrement à travers champs. Au bout, l'asphalte disparaît et le chemin vous mène à une route. Traversez la route et empruntez le chemin en face. Négligez le chemin de droite et les deux chemins de gauche.

(7) Au T, prenez à gauche. Rejoignez la Chapelle Saint-Rahi.

(8) Continuez et au carrefour suivant, continuez en face et faire environ 200 mètres jusqu'à un départ discret de sentier à gauche.

Points de passages

- D/A Parking du terrain de football**
N 50.37718° / E 5.52611° - alt. 136m - km 0
- 1 Réserve naturelle (pelouse calcaire)**
N 50.361447° / E 5.516937° - alt. 218m - km 2.22
- 2 Carrefour en T**
N 50.363966° / E 5.531335° - alt. 219m - km 3.7
- 3 Rue du Tombeux**
N 50.371042° / E 5.537354° - alt. 157m - km 4.79
- 4 Chemin**
N 50.373834° / E 5.540712° - alt. 185m - km 5.46
- 5 Carrefour en T**
N 50.377057° / E 5.547771° - alt. 220m - km 6.34
- 6 Ozo**
N 50.376475° / E 5.556784° - alt. 253m - km 7.91
- 7 Carrefour à 4 directions**
N 50.388824° / E 5.545765° - alt. 202m - km 9.71
- 8 Chapelle Saint-Rahi**
N 50.384555° / E 5.54289° - alt. 214m - km 10.25
- 9 Petit sentier à gauche**
N 50.381524° / E 5.542021° - alt. 210m - km 10.6
- 10 Belvédère et point de vue.**
N 50.375113° / E 5.536721° - alt. 190m - km 11.58
- 11 Balise**
N 50.376988° / E 5.536131° - alt. 207m - km 11.82
- D/A Parking du terrain de football**
N 50.37718° / E 5.526056° - alt. 136m - km 12.91

(9) Soyez attentif et prenez le sentier à gauche. Il est discret, ne le ratez pas !

Traversez la route et continuez en face. Le chemin oblique à droite puis, entre dans le bois.

À hauteur de deux vénérables tilleuls, continuez vers la gauche sur le chemin principal balisé Rouge et Blanc (GR®).

(10) Après un virage à droite, faites un aller-retour par le belvédère (à votre gauche) puis continuez jusqu'à trouver une balise de promenade locale (losange Vert) dans une courbe à gauche.

(11) Descendez à gauche vers un chemin (en apparence privé) qui dessert une maison en contrebas. Le chemin descend à droite juste avant d'atteindre la maison. Suivez ce chemin balisé qui descend vers l'Aisne.

Juste avant la Grotte des Nutons, un chemin en épingle à cheveux vous permet de descendre jusqu'à la rivière. Longez-la par la droite puis traversez par la passerelle. Continuez jusqu'au point de départ (D/A).

Informations pratiques

Itinéraire en majorité sur des chemins quelquefois rocailleux.

A proximité

La Chapelle Saint-Rahi est située sur le site d'un ancien hameau du 12ème siècle.

Le Château de Bomal (propriété privée) et le parc public situé au pied du château.

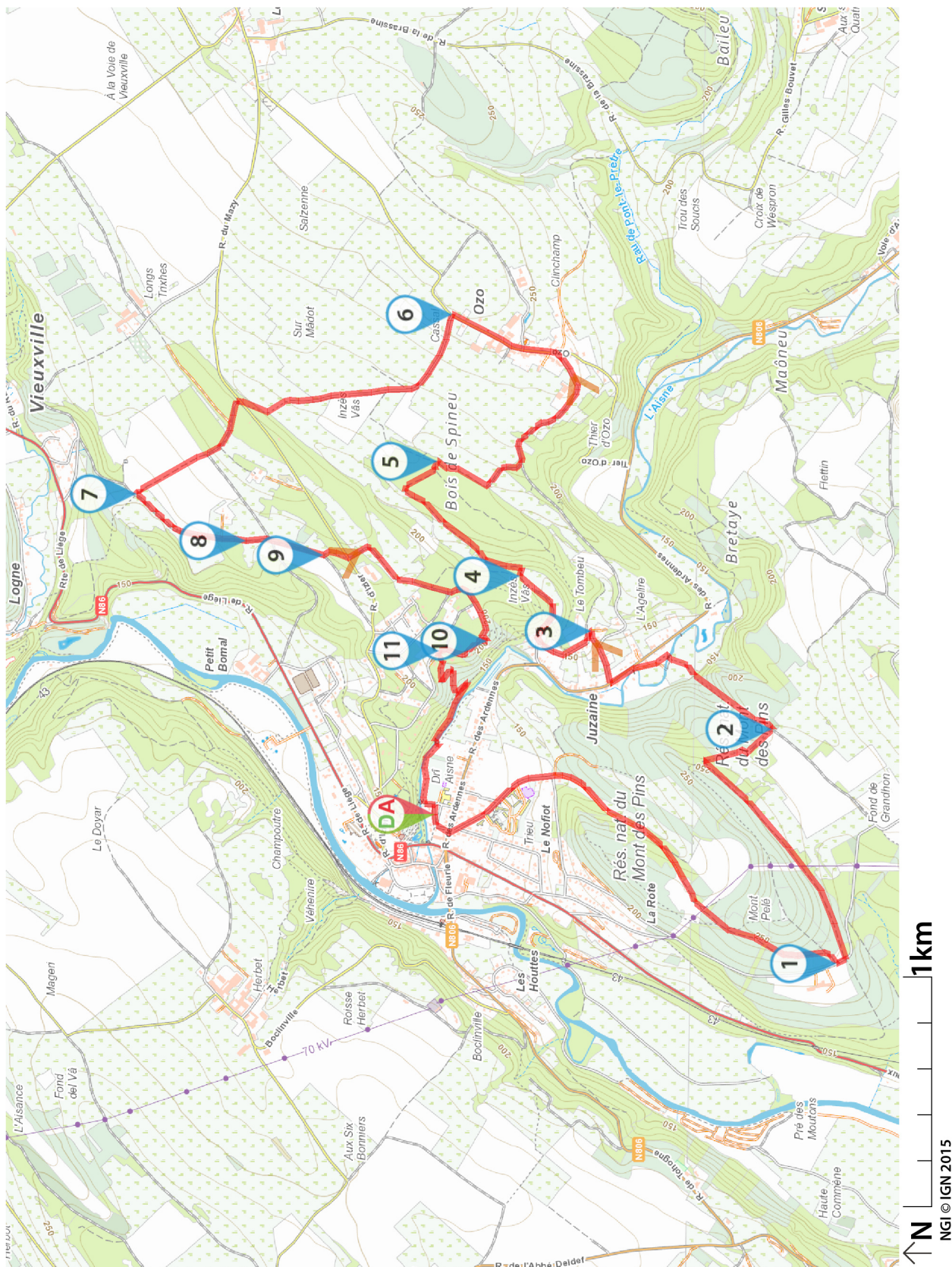
À 5km de Bomal, ruines du château-fort de Logne, musée, départ de randonnées en kayak sur l'Ourthe.

À 7km, village médiéval de Durbuy.

À Bomal : magasins, cafés, gare (ligne Liège-Marloie).

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.be/randonnee-bomal-d-un-versant-a-l-autre-de-l-aisne/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



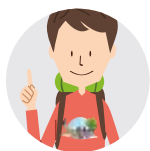
Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

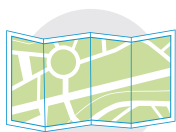
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



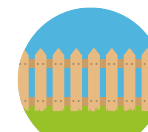
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



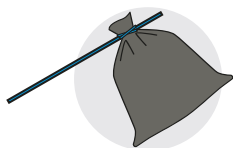
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



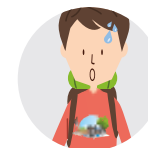
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.